

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé : Education à la parentalité

Public visé :

Médiateur-Social embauché dans le cadre du programme Adulte-Relais

1 groupe de 12 personnes maximum

Objectifs pédagogiques :

- Développer ses compétences et connaissance en matière d'éducation à la parentalité
- Construire ou étayer son identité professionnelle pour être en capacité de répondre aux attentes liées à la fonction de médiateur social au regard de la dynamique familiale
- Travailler ses propres ressentis : les repérer pour adapter sa posture professionnelle

Prérequis :

Etre sensibilisé à la fonction de médiateur social

Durée :

2 Journées soit 14 heures

Déroulé de la formation :

JOUR 1

- **LE CONCEPT DE PARENTALITE**
- Définition
- La prévention : pilier de la Protection de l'Enfance
- Les Différentes forme de soutien à la parentalité
- Les Dispositifs et Lieux ressources

- **IDENTIFIER LES RESSOURCES**
- De mon territoire
- Dans mon parcours personnel et professionnel

JOUR 2

- ❖ **REPERER LES BESOINS ET COMPETENCES PARENTALES**
- Proposition d'un cas pratique
- Adopter une posture bienveillante
- Valoriser les aptitudes parentales

- ❖ **ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET ANIMER DES GROUPES**

- Etre en position de tiers neutre, d'accompagnant
- Démarche participative d'un projet collectif

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation se déroulera à la Cadenelle

Le contenu de la formation sera diffusé à l'aide d'un vidéo projecteur, un livret sera distribué aux salariés reprenant les points clés de la formation.

Matériel nécessaire : ordinateur avec port USB, vidéo projecteur et paper board.

La formation sera assurée par :

- Mme PRAUD – RAGUIDEAU Carine, Conseillère en Economie Sociale Familiale – Coach Professionnel Certifié, 16 ans d'expérience au sein de la Protection de l'Enfance et dans le cadre du contentieux familial (Juge aux Affaires Familiales)

Suivi et évaluation

Le suivi de l'exécution de l'action et l'appréciation des résultats relèvent de la responsabilité de l'entreprise.

Des feuilles d'émargement seront signées chaque demi-journées, des attestations individuelles de formations seront remises à la fin de la session.

Une grille d'évaluation sera donnée à la fin de la formation afin d'évaluer le contenu et déroulement de celle-ci.

Un évaluation à froid sera effectuée sous 3 à 6 mois.